

Les femmes et l'Eglise : l'éligibilité des femmes au Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 577

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

La force d'une civilisation se voit au respect que ses institutions ont pour la femme.

Pierre HAMP.

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de Chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS</p> <p>SUISSE Fr. 6.- ÉTRANGER 8.- Le numéro 0.25</p> <p>Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la semaine de l'année en cours.</p>	<p>ANNONCES 11 cent, le mm.</p> <p>Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p>
--	--	---	--

L'Alliance à Berne

Cette année, notre « Conseil national des femmes suisses », (qui, faisant exception à la règle, ne porte pas chez nous ce nom commun à plus de 40 Fédérations de Sociétés féminines d'autres pays, uniquement pour éviter toute confusion avec l'une des Chambres de notre Parlement), aurait pu arborer en toute tranquillité cette qualification, puisque pour la première fois, depuis quarante-et-un ans qu'il existe, c'est au Palais fédéral, dans la salle même du Conseil national, qu'il a tenu son Assemblée générale. « Un pas en avant vers une égalité politique bien méritée », a déclaré au banquet de clôture M. R. Grimm, président du Conseil d'Etat bernois; et la salve d'applaudissements, qui a salué à ce moment-là son discours énergique et significatif, a bien démontré tout le prix que les déléguées de près de 200 Sociétés féminines de toutes les parties de la Suisse attachaient à un progrès de plus en plus urgent à réaliser chez nous.

C'est donc dans les confortables fauteuils de nos représentants — faut-il rappeler ici que les députés au Conseil National, bien qu'élus par les hommes seuls, le sont sur la base du chiffre de la population entière, hommes et femmes? — que nous avons siégé l'autre semaine. Cadre de grande allure, malgré un peu trop de flonflons architecturaux qui portent la marque de l'époque; enceinte ni trop vaste, ni trop restreinte, largement aérée et éclairée, munie de hautes tribunes où se pressait une foule féminine attentive; acoustique excellente, grâce à l'abondance des microphones; dégagements vastes à souhait; élégante salle des Pas-perdus, dont les baies s'ouvraient sur le décor des Alpes merveilleusement transparentes en ces tièdes journées d'automne, et dans laquelle, en dérogation à tous les usages, un thé copieux nous fut servi; imposant escalier d'honneur, gardé non seulement par des sentinelles en gris-vert, mais encore par de gentilles éclairceuses, dont les blouses bleues mettaient aussi une note de gaieté à la place des sévères huissiers fédéraux; décorations florales d'un goût parfait; qui devons-nous remercier davantage, du Conseil fédéral, qui nous a aimablement octroyé ce cadre à nos débats? ou de nos amies bernoises, qui ont si bien su en tirer parti? Et quelle détente constante pour les yeux et le cerveau, lorsque les discours tiraient en longueur, de contempler au fond de la tribune présidentielle le lumineux paysage de Giron, reproduisant avec un rare bonheur le pays de Schwytz ensoleillé au pied des Mythen, vu des hauteurs rocheuses qui surplombent la prairie du Grütli! Et si l'on n'a pas manqué, à cette occasion, de répéter la plaisanterie courante sur « la seule femme qui siège au Conseil National », apparition par trop dépourvue de voiles qui élève au sein de nuées blanches une symbolique branche d'olivier, l'on a fait remarquer aussi que pour la première fois elle avait trouvé des sœurs en grand nombre, toutes heureusement mieux vêtues qu'elle! et dont le calme, la discipline, le silence pendant les discours, la capacité auditive, non seulement rivalisent avec les qualités masculines en ce domaine, mais certainement les dépassent de beaucoup!

Car ce qui a peut-être manqué à cette Assemblée si remarquablement organisée, c'est l'élan, la discussion, le choc des idées et des tempéraments, voire même l'opposition... Tout le monde était toujours trop complètement d'accord, toutes les mains levaient trop unanimement du même geste la même carte rose pour les votations, tous les rapports se déroulaient trop exactement suivant le même rythme, pour qu'une certaine monotonie ne se dégagât pas de la longue — trop longue — séance administrative du samedi après-midi. Certes, il est précieux de penser que les femmes suisses, venues là de dix-huit cantons différents en tout cas, sont toutes unies malgré leur diversité de langues, de mentalités et de religions; mais est-il nécessaire alors d'em-



M^{me} A. LEUCH (Lausanne)

qui se retire de la présidence de l'A. S. S. F. qu'elle a exercée pendant 12 ans avec un dévouement et une compétence pour lesquels toutes les suffragistes suisses lui expriment leur profonde gratitude.



M^{me} VISCHER-ALIOETH (Bâle)

Ancienne présidente de l'Association bâloise pour le Suffrage, ancienne vice-présidente du Comité Central, qui a bien voulu accepter une candidature à la présidence de l'Association suisse, continuant ainsi l'œuvre à mener à bien.

Les femmes et l'Eglise

L'éligibilité des femmes au Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève

Après maints retards, assez inexplicables pour les profanes, et notamment pour les électrices auxquelles l'on avait assuré que l'initiative de plusieurs conseils de paroisse sur ce sujet serait soumise à la votation populaire dès l'automne 1939... la question est revenue le 5 octobre dernier devant le Consistoire, grâce à une motion de M. Geisendorf-Des Gouttes.

Bien que celui-ci fût malheureusement absent ce jour-là, sa motion a trouvé des défenseurs éloquentes et convaincus, notamment en la personne de MM. J. Zellweger (Pregny), frère de notre amie de Bâle, si connue dans tous les milieux féministes, Jean Brocher (Vandoeuvres), le cinéaste si apprécié, et last, but not least, le Dr Hugo Oltramare, président du Consistoire, qui est descendu de son fauteuil pour déclarer avec force que nul n'avait le droit de s'opposer à une votation, qu'elle se manifeste chez une femme ou chez un homme.

L'opposition a surtout été menée par M. le pasteur Grosclaude, que nous nous étonnons de trouver parmi nos adversaires, et par un autre membre du Consistoire, dont nous n'avons pu saisir le nom, et qui a déclaré tout net son intention de « torpiller » cette réforme! Malgré cette perspective effrayante, c'est à 3 voix de majorité (17 voix contre 14) qu'a été votée la motion en premier débat; mais comme il s'agit là d'une modification à la Constitution très démocratique de l'Eglise, le corps électoral masculin et féminin doit forcément être consulté en dernier ressort, ce qui fait que les débats du Consistoire ont le même caractère purement consultatif que ceux du Grand Conseil du printemps dernier sur l'initiative suffragiste. Tout de même, ce premier résultat acquis paraît de bon augure.

Quelques remarques sur la psychologie de la mode

On peut considérer l'habillement des êtres humains comme un symbole de leur vie intérieure, comme un des moyens d'expression de leur être spirituel. Les couleurs claires et brillantes des vêtements, leur longueur, leur amplitude, le gonflement de leurs formes, ne trahissent-ils pas clairement un certain orgueil et même une disposition un peu agressive? tandis que des vêtements sombres et modestes, aux lignes étriquées, aux formes étroites, révèlent un état de dépression ou un sentiment d'infériorité.

Dans cet effort de symbolisation, tour à tour le vêtement dissimule et atténue, découvre et accentue; et comme son choix dépend de notre volonté, il constitue un puissant moyen de tromperie dont chacun peut user à volonté. Au but primitif du vêtement, qui est de servir de protection contre les intempéries, s'ajoutent de nouveaux buts. On s'habille pour se parer, afin de plaire; on s'habille aussi pour avoir la satisfaction de se mettre en valeur dans la société.

Chacun éprouve plus ou moins le besoin de plaire. Or, la parure n'est pas seulement un moyen d'augmenter notre charme personnel afin de gagner l'attention d'un partenaire de l'autre sexe; mais, d'une manière plus générale, elle est le moyen d'attraction par excellence qui facilite l'accès auprès de notre prochain: elle est en quelque sorte une carte de visite. Grâce à l'art de s'habiller, la femme laide ou l'homme qui manque de prestance trouvent une merveilleuse possibilité de rivaliser avec d'autres par leur apparence extérieure; car l'admiration qu'éveille une parure agréable fait oublier l'absence de charme naturel et, bien souvent, adoucit une impression défavorable.

Pour toutes les personnes qui souhaitent de



Association Suisse pour le Suffrage féminin

SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 OCTOBRE 1940

XXIX^{me} Assemblée Générale

A NEUCHÂTEL
(Hôtel Terminus)

RAPPEL DU PROGRAMME

Samedi 26 octobre, 14 h. 30 : Assemblée publique
Partie administrative — Elections du Comité Central et de la présidente — Les campagnes suffragistes à Genève et à Neuchâtel — In Memoriam.

20 h. 15 : Conférence publique : La femme dans l'Etat de demain :
M. M. VEILLARD (Lausanne).

Dimanche 27 octobre, 10 h. 45 : Culte : M^{lle} STREHLE, lic. en théologie.

Midi précis : Dîner en commun.

14 heures : Conférence annuelle des Présidentes des Sections suffragistes. (Cordiale invitation aux déléguées).

- 1. La défense du travail féminin** (M^{me} A. MURSET, Zurich, M^{lle} S. BONARD, Lausanne) Discussion.
- 2. La participation féminine à l'application du Code pénal fédéral.**
- 3. Le féminisme et les mouvements politiques actuels** (M^{lle} G. GERHARD, Bâle, M^{lle} GOURD, Genève) — Discussion.
- Communications de la présidente centrale.
- Divers et propositions individuelles.

A travail égal...

Nous lisons dans *The Dawn* que l'Union des Ingénieurs de Grande-Bretagne insiste pour que les femmes employées dans des usines reçoivent le même salaire que les hommes, quand elles accomplissent le même travail.

De même, l'Association britannique des Femmes jardinières et fermières annonce que toute femme expérimentée dans le travail agricole est payée au même salaire qu'un homme. Bravo!

(La suite en 2^{me} page). E. Gd.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.